



EXTRAIT

Séance du 24 avril 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Laurence Ledesma 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Gaelle Martin, 6^{ème} adjoint
Thomas Ruspil, 7^{ème} adjoint
Pascale Fossecave, 8^{ème} adjoint
Guillaume Boivin, 9^{ème} adjoint

N°17- RESSOURCES

HUMAINES

Créations et modifications d'emplois

Rapporteur :

Pello Etcheverry,
adjoint

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Claire Scotcher, Loic Jouenne, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou (*à partir de la délibération n°4*), Hugo-Luc Maillos, conseillers municipaux en exercice.

Pouvoirs :

- Marie de Merlis, conseillère municipale à M. le Maire
- Monique Labattut, conseillère municipale à Serge Peyrelongue conseiller municipal
- Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillère municipale à Mikaela Guiresse-Duperou, conseillère municipale (*jusqu'à la délibération n°3*)

Date de la convocation : 17 avril 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Philippe Etcheberry, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

N°17 – RESSOURCES HUMAINES :

Création et Modifications d'emplois

Pello Etcheverry, adjoint, expose :

Pour tenir compte de l'évolution des besoins des services, il convient de créer et modifier les emplois suivants :

I) Modifications d'emplois permanents

- Au 01/05/2026, modification de l'emploi permanent à temps complet de concierge du site sportif de Kechiloo, ouvert à l'ensemble des grades du cadre d'emplois des agents de maitrise. Cet emploi s'intitule désormais responsable secteur Nord et adjoint au responsable des équipements sportifs
- Au 01/05/2026, modification de l'emploi permanent à temps complet de directrice de la médiathèque sur les cadres d'emplois des Bibliothécaires et des attachés de conservation du patrimoine. Cet emploi est désormais ouvert à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des bibliothécaires, des attachés de conservation du patrimoine et des assistants de conservation du patrimoine
- Au 01/05/2026, modification de l'emploi permanent à temps complet de receveur placier sur l'ensemble des grades du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. Cet emploi est désormais ouvert à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents de maitrise
- Au 01/05/2026, modification de l'emploi permanent à temps complet de gestionnaire de service pôle extérieur à la propreté, ouvert au cadre d'emplois des agents de maitrise. L'emploi est désormais ouvert à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents de maitrise
- Au 01/05/2026, modification de l'emploi permanent à temps complet d'assistante administrative à la direction générale des services techniques sur l'ensemble des grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs. L'emploi s'intitule désormais assistante de gestion administrative, et est ouvert à l'ensemble des grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs territoriaux et des agents de maitrise

II) création d'emploi non permanent

- Du 01/04/2026 au 30/09/2026, 1 emploi non permanent à temps complet d'adjoint au responsable des plages dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité

Les crédits suffisants ont été prévus au budget 2026.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les créations et modifications visées ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « Finances, Administration générale, Ressources humaines » du 16 avril 2026,
- Approuve les créations et modifications visées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Jean-François Irigoyen

